

# EC 441 Stage en école maternelle ou élémentaire

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPESTA

## Présentation

---

Bloc de compétences B' : L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous.

Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

UE 4 : Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 9) et en exploitant l'environnement numérique

EC 441 : Stage en école maternelle ou élémentaire

Semestre : S4

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 4 ECTS

Caractère des enseignements : obligatoire

## Évaluation

---

Contrôle continu obligatoire sans épreuve terminale, qui repose sur la réalisation du stage.

SESSION 1 : L'évaluation de l'EC se fera à partir des informations portées dans le(s) rapport(s) de visite(s) du tuteur de la formation universitaire, qui pourra effectuer une ou deux visite(s). Le(s) rapport(s) du tuteur du terrain professionnel est/sont pris en compte.

Afin de prendre en compte le développement professionnel de l'étudiant, la note finale des EC 341-441 sera attribuée en fin d'année, par décision de l'équipe pédagogique qui aura suivi l'étudiant(e) tout au long de l'année.

Le stage (SR ou SOPA) est un élément de formation. Il est soumis, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC : un taux d'absence supérieur à 25% du temps de stage ne permettra pas à l'étudiant de valider l'EC.

SESSION 2 : PAS DE SESSION DE RATTRAPAGE

## Compétences visées

---

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

## Examens

---

Contrôle continu obligatoire sans épreuve terminale, qui repose sur la réalisation du stage.

SESSION 1 : L'évaluation de l'EC se fera à partir des informations portées dans le(s) rapport(s) de visite(s) du tuteur de la formation universitaire, qui pourra effectuer une ou deux visite(s). Le(s) rapport(s) du tuteur du terrain professionnel est/sont pris en compte.

Afin de prendre en compte le développement professionnel de l'étudiant, la note finale des EC 341-441 sera attribuée en fin d'année, par décision de l'équipe pédagogique qui aura suivi l'étudiant(e) tout au long de l'année.

Le stage (SR ou SOPA) est un élément de formation. Il est soumis, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC : un taux d'absence supérieur à 25% du temps de stage ne permettra pas à l'étudiant de valider l'EC.

SESSION 2 : PAS DE SESSION DE RATTRAPAGE